

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Selon le premier ministre, la présentation du budget prendra-t-elle plus urgente la publication du Livre blanc?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Après la joie qui accueillera le budget, il se peut que nous retardions plus longtemps encore la présentation du Livre blanc.

M. Max Saltsman (Waterloo): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Je me demande si le ministre de l'Industrie et du Commerce exposait une politique gouvernementale quand il a dit être en faveur d'un bureau des coûts plutôt que d'un bureau de révision des prix.

L'AGRICULTURE

LE MANDAT DU CONSEIL NATIONAL DES GRAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. P. M. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Voudrait-il indiquer maintenant à la Chambre quel sera le mandat du Conseil national des grains?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je crois l'avoir indiqué hier, monsieur l'Orateur. Nous avons énuméré dans les attributions envisagées, tous les différents aspects des travaux que le Conseil des grains est censé entreprendre. L'un d'eux, par exemple, concerne l'organisation du marché, un autre, la recherche, un troisième, l'information. Je crois, cependant, avoir déclaré hier que tout le monde a semblé convenir, à la réunion tenue il y a deux jours, que la principale tâche du Conseil serait d'assurer la coordination des activités en unissant tous les secteurs de cette importante industrie.

M. Gleave: J'ai une question supplémentaire. Au moment qui conviendra au ministre, aurons-nous des renseignements sur la méthode de financement du Conseil?

L'hon. M. Pepin: On a étudié cette question à Winnipeg il y a deux jours. Les ministres présents et les participants ont proposé différentes formules et, comme je l'ai dit hier,

[Le très hon. M. Trudeau.]

nous essayons maintenant de réunir tous ces éléments et de soumettre un nouveau document à l'approbation de tous.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Le Conseil national des grains étudiera-t-il les problèmes que le mauvais temps crée dans l'Ouest canadien, en vue d'y remédier immédiatement?

L'hon. M. Pepin: Je ne crois pas que le conseil soit créé assez tôt pour qu'on puisse formuler une opinion sur la situation actuelle, mais il est certain que le Conseil des grains sera chargé d'analyser, d'étudier et de commenter les avis divergents exprimés actuellement par des gens fort instruits et des organismes compétents quant aux meilleurs intérêts de l'industrie.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il dire si l'on envisage d'offrir un plein traitement ou des émoluments aux membres du Conseil des grains?

L'hon. M. Pepin: La chose sera discutée lors de l'étude des crédits.

[Plus tard]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Ma question s'adresse au ministre du Commerce. L'honorable représentant a déclaré que le conseil envisagé ne sera pas en activité avant un mois ou deux. Étant donné la situation difficile des cultivateurs de l'Ouest, le ministre songe-t-il à convoquer une réunion des représentants de la Fédération canadienne des agriculteurs, des syndicats agricoles et des organisations municipales afin de discuter des initiatives que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour faire face à cette crise, et d'envisager aussi les mesures à prendre quant aux ventes en marge de l'Office des provendes et autres organismes semblables à des prix extrêmement bas?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'y songe constamment et le ministre de l'Agriculture aussi. Nous nous efforçons de prendre des initiatives à brève et longue échéance, ces dernières étant caractérisées par l'établissement du Conseil des grains. Quant aux premières, je me suis efforcé d'indiquer il y a deux semaines et encore hier l'appui que nous accordons à la Commission canadienne du blé. Cependant, les politiques relatives à l'orientation, qu'il s'agisse de céréales dures, tendres